



SAUVE
GARDE

PROJET ASSOCIATIF 2016-2020

2, rue de Macayran 47550 BOÉ
www.sauve-garde.fr



Sommaire

Un changement de projet associatif nécessaire.....	2
Un acte fondateur et un cadre repérant	2
D'où venons-nous, qui sommes-nous, où allons-nous.....	2
Histoire de l'association SAUVEGARDE.....	3
L'origine... ..	3
Le temps des pionniers.....	3
Le temps du GCSMS Néo Humanys.....	3
Le temps de l'association SAUVEGARDE.....	3
Une mission générale et des valeurs	4
Les valeurs de l'association.....	4
Les missions de la Sauvegarde	5
Axes de développement de l'association pour les cinq années à venir :.....	5
Gouvernance	6
Territoire, réseaux et coopération.....	6

Un changement de projet associatif nécessaire

Au regard des évolutions récentes et changements importants dans l'organisation politique et technique de l'association, il était nécessaire de revisiter un projet associatif dépassé en son temps par l'évolution de l'ASPP et la mise en place du groupement de coopération du secteur social et médico-social (GCSMS). En effet, le projet associatif 2009 n'avait pas pris en compte les décisions et la mise en œuvre de la partition de l'association et la création des trois nouvelles entités juridiques : Solidar'hom, Juvenys et Relience. De même, la création du GCSMS et la stratégie politique singulière de l'association ne figurait pas dans les axes d'évolution de la SAUVEGARDE de l'époque.

Les changements importants survenus en 2015 sur le plan de la gouvernance, du politique et technique nécessitent aussi de revisiter la référence associative en l'adaptant au nouveau projet, tant dans sa philosophie que dans ses objectifs opérationnels.

Un acte fondateur et un cadre repérant

Cette révision du projet associatif était d'autant plus nécessaire que ses services étaient en forte demande de réviser le socle de SAUVEGARDE, cela, afin de pouvoir décliner les projets de service en s'appuyant sur un projet associatif clairement défini et affirmé. La nouvelle politique de communication se devait aussi de présenter, en interne et à destination de nos financeurs et partenaires, un projet en cohérence avec notre nouvelle réalité associative. Ce projet associatif 2016/2020 est le fruit d'un travail partagé entre les administrateurs et les professionnels.

D'où venons-nous, qui sommes-nous, où allons-nous

La SAUVEGARDE 47 est inscrite dans une histoire partagée par de nombreuses associations de SAUVEGARDE sur le territoire national : association issue ou soutenue par le monde judiciaire, développant aux cours des décennies des services de protection de l'Enfance et de la Famille, élargissant ses domaines d'interventions et de compétences.

Cela en fonction des besoins repérés, des commandes publiques, des opportunités.

La SAUVEGARDE de Lot-et-Garonne a suivi ce chemin et gère dans le champ du social nombre de dispositifs et services de protection de l'enfance, du handicap et de l'insertion, c'est-à-dire un public enfance, jeunes, adultes et personnes en situation de handicap.

Ce champ multi sectoriels constitue l'essence même de notre SAUVEGARDE et définit son périmètre d'intervention.

Celui-ci n'est pas exclusif mais constitutif d'un présent et donc de son avenir.

Toute association, tout projet se compose d'un objet, de références, d'une mise en œuvre (humaine et matérielle).

Au-delà de ces éléments, le déploiement harmonieux de notre association doit se réaliser à partir d'une vision stratégique et politique, porteuse de sens autant pour ses bénévoles que ses professionnels.

Histoire de l'association SAUVEGARDE

L'origine...

Le 7 mai 1936, à l'initiative du Procureur Général Monsieur CAMBOU, une association est créée et porte le nom de « « comite de protection et de relèvement de l'enfance et de l'adolescence coupable ou en danger moral » ».

Le temps des pionniers...

32 ans plus tard, cette association devient sous l'impulsion de son directeur, Monsieur CONSTANTIN qui la dirigera pendant 32 ans, l'association de SAUVEGARDE.

Monsieur CONSTANTIN avait été appelé pour créer un service d'AEMO à la demande du juge des enfants.

L'association qui le 8 mars 1968 est devenue : « Association de Sauvegarde et d'action éducative », devient le 25 mars 1996, l'ASPP « Association de Sauvegarde et de Promotion de la Personne ».

Après la Présidence de Monsieur GENDRE, Monsieur LACAZE reprendra la suite jusqu'en 2015 tandis que Monsieur FERNANDEZ remplaçait Monsieur CONSTANTIN dans les fonctions de direction générale.

Le temps du GCSMS Néo Humanys...

Un changement de stratégie associative à partir de 2007/2009 s'opère par la mise en place d'un groupement de coopération du secteur social et médico-social Néo-Humanys. Ce GCSMS sera mis en place en 2011 par la reprise d'associations en difficultés hors département de Lot-et-Garonne (Roger TOR qui deviendra RELIENCE 82, RELIENCE 24, ACCUEIL ET FAMILLE, PROXIM SERVICES qui deviendra NEO PROXY) et la partition de l'ASPP en quatre associations spécialisées par mission : l'ASPP portant le siège inter associatif, JUVENYS la protection de l'enfance et de la famille, RELIENCE l'insertion et les soins des personnes adultes, SOLIDAR HOM la protection et le handicap.

En mai 2014, Monsieur FERNANDEZ rejoint, à sa demande, son poste de directeur d'ACCUEIL ET FAMILLE qu'il occupe depuis 2012, c'est Monsieur FAURE, alors Secrétaire Général de l'association JUVENYS qui le remplace.

En décembre 2014, Monsieur PAGOTTO remplace Monsieur LACAZE dans ses fonctions de Président de l'ASPP et d'administrateur du Groupement Néo Humanys.

Le temps de l'association SAUVEGARDE...

En juin 2015, les quatre associations issues de l'ASSPP fusionnent pour reconstituer l'association de SAUVEGARDE tandis qu'en février 2016 un mandataire ad hoc est nommé par le tribunal d'Agen pour gérer le groupement et les litiges apparus en 2014 et organiser sa liquidation.

Une mission générale et des valeurs

« L'association SAUVEGARDE a pour objet de protéger, éduquer, accompagner, valoriser, soigner, former et insérer toute personne, mineure ou majeure, dans le respect de son identité, au travers d'actions en rapport avec son objet.

Elle peut intervenir dans le cadre d'une mission d'intérêt général et à la demande des pouvoirs publics. »

Cette mission s'effectue en référence à des valeurs communes auxquelles doivent adhérer ses bénévoles. Ces valeurs sont des repères qui déterminent les actions, le rapport avec le public et les relations partenariales. L'histoire de l'association et ses valeurs constituent le cadre de ses projets et définissent son éthique.

La protection de la personne est un des enjeux central de ses actions. Au cours de ces années, elle a acquis par ses activités plurielles et à travers ses différents services, une véritable expertise en matière de soutien, d'écoute, d'éducation, de soin, de prévention, d'accompagnement des enfants, des adolescents, des adultes et des familles. Le maintien et la protection des liens familiaux, l'insertion sociale et professionnelle, la défense des intérêts matériels et moraux des familles sont autant d'enjeux auxquels les professionnels de Sauvegarde s'attachent à répondre au quotidien.

En liens étroits avec les partenaires du territoire, avec les acteurs de la justice, de la santé, de l'éducation, de l'économie, du logement, de l'action sociale, les professionnels de Sauvegarde répondent, tout en veillant à s'adapter à leurs évolutions, aux problématiques des publics fragilisés.

Dans ce contexte, les professionnels de Sauvegarde ont développé les compétences, les savoir-être et les savoir-faire leur permettant de contribuer avec pertinence aux démarches et aux dispositifs visant la protection des personnes et la restauration des liens sociaux. Cette implication et cet ancrage territorial leurs a permis d'initier des coopérations, d'instaurer et de nouer durablement des partenariats avec les acteurs du secteur social et médico-social.

Les valeurs de l'association

Sauvegarde est une association loi de 1901, apolitique, non confessionnelle. Son identité, ses valeurs sont inscrites en référence à la Constitution de 1958, aux lois et textes réglementaires et aux conventions internationales ratifiées par l'état français. Attachée aux principes fondamentaux de citoyenneté, de démocratie et de laïcité, l'association Sauvegarde place les valeurs de solidarité, d'équité, de responsabilité, de respect des personnes au cœur de ses actions.

Sauvegarde met au centre de ses engagements :

- Le respect et la dignité de la personne,
- La solidarité,
- L'équité,
- La responsabilité

Les missions de la Sauvegarde

- Protéger et promouvoir la personne
- Proposer un accompagnement social et médico-social adapté à la variété des situations
- Prévenir la marginalisation des jeunes et des familles
- Protéger des situations d'extrême pauvreté et de précarité
- Etablir les conditions d'une consolidation durable des états de santé.
- Soutenir et accompagner les parents dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives
- Faciliter et soutenir l'insertion sociale, professionnelle de tout public
- Prévenir les risques de récurrence d'actes de délinquance
- Aider les victimes
- Accueillir et accompagner les enfants, les familles, les adultes bénéficiant d'une mesure de protection
- Activer les leviers favorisant la socialisation et l'autonomie
- Agir au sein de mesures relevant de la justice pour l'éducation et la justice sociale
- Développer toutes actions en rapport avec son objet social

Axes de développement de l'association pour les cinq années à venir

L'association Sauvegarde se donne comme projet pour les cinq années à venir :

- Répondre aux besoins croissants des personnes fragiles en soutenant les actions innovantes ainsi que les coopérations des acteurs du territoire
- Gérer des actions, des services, des établissements dans le cadre des politiques publiques et soutenir ses professionnels
- Soutenir la mise en place d'un observatoire des publics et des pratiques et contribuer au développement de l'expertise des acteurs de Sauvegarde.
- Développer et s'appuyer sur un réseau partenarial innovant. Favoriser un maillage entre les acteurs du secteur économique, la société civile et le secteur sanitaire et social
- Développer le bénévolat :
 1. Les adhérents sur l'ensemble du territoire lot-et-garonnais par l'accueil de nouveaux membres représentant les territoires du Villeneuvois, Marmandais et Néracais. Intégrer de nouveaux membres de la société civile, des entreprises et du monde associatif.
 2. Les bénévoles auprès des services et actions en complément et en aide aux salariés de l'association.
- Faire des domaines de la communication, de la recherche-action, de la formation des activités permanentes au service des acteurs, des actions et du développement de Sauvegarde. Dans ce cadre, notamment, l'association favorise l'intégration du pôle Ressources et

Développement au sein de ses dispositifs et soutien le développement de ce Pôle comme axe stratégique et opérationnel de ses domaines d'intervention.

- Mettre en place le mécénat et le partenariat d'entreprise en activant le fonds de dotation « LA SAUVEGARDE » à destination des services de SAUVEGARDE et aux porteurs de projets associatifs.
- Favoriser l'appartenance et l'identité associative.

Gouvernance

L'association SAUVEGARDE met en place une gouvernance associative qui favorise un fonctionnement en cohérence avec la mise en œuvre du projet associatif. L'association s'inscrit dans un processus démocratique en favorisant, pour son conseil d'administration et son assemblée générale, une attention particulière à l'expression de ses usagers, ses salariés et partenaires institutionnels. Pour ces derniers, le conseil d'administration, son bureau et son Président sont attentifs aux demandes exprimés par les institutions. Une relation permanente et transparente s'établit entre la direction générale, le conseil d'administration et son Président.

Territoire, réseaux et coopération

L'association SAUVEGARDE intervient sur le territoire de Lot-et-Garonne et peut réaliser ses actions en son nom propre ou en coopération sur d'autres territoires que son département d'attache. Elle se donne comme projet de développer sa participation dans des réseaux concernés par ses missions et de s'inscrire dans tous les modes de coopération en lien avec les valeurs et objectifs de son projet associatif.

A Boé, le 16/06/2016,

Pour l'association SAUVEGARDE,

Le Président Daniel PAGOTTO.